

SIRÉAS ASBL – SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
FAE ASBL – FORMATION ET AIDE AUX ENTREPRISES
SASB ASBL – SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



Siréas
SASB
FAE

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE	3
PROLOGUE	4

SASB

LE SERVICE SOCIAL.....	8
LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL	9
L'AIDE AUX JUSTICIABLES.....	10

Siréas

LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE.....	11
LE SERVICE JURIDIQUE	11
L'ACTION SOCIO-CULTURELLE	12
L'ALPHABÉTISATION ET LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	12
L'ÉDUCATION PERMANENTE	13
ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET.....	16
ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET	
LA PREVENTION IST/SIDA.....	17

Siréas/FAÉ

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	19
LE PROJET SYDONIE	19
LE PROJET T-FOREVER.....	19
LA MÉCANIQUE	20
L'ÉLECTRICITÉ	20
LA MENUISERIE.....	21
LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE	21
LE BÂTIMENT.....	21
LA BUREAUTIQUE	21
LA CONFECTION TEXTILE ET CUIR/DAIM	22
L'HORECA.....	22
RÉSULTATS DU PROJET T-FOREVER.....	23
RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE	23

CONCLUSION	24
------------------	----

GRAPHISME, WEB ET IMPRIMERIE

Siréas dispose d'un studio graphique et d'une imprimerie permettant d'assurer la création et la production de tous nos documents. Ces services sont à la disposition d'autres associations.

STRUCTURE

Assemblées Générales et Conseils d'Administration

Président : Jacques Lombard

Administrateur délégué

Mauro Sbolgi

FAE asbl
Benôit
Ndagijimana

Siréas asbl

SASB asbl
Sarah Santele

**Formation
ISP Textile
et Cuir**

Formations ISP
Horeca : Naïma Nassir
Etangs Noirs : Y. Al Kalb
Bureautique: Ad. Lenoble
Français/maths techniques :
M. Sbolgi

**Education
Permanente**
Harmony
Vander Straeten

**Prévention
IST / SIDA**

Maureen Louhenapessy

**Cohésion
sociale**

Renaud Denot
Bernard Laruelle
Vilyana Urun

**Recherche
internationale**

Mauro Sbolgi

**Service
Social
International**

**Service
Social**

Particularités :

1. des centres gérés par des coordinateurs responsables et motivés
2. une synergie entre les différentes pôles d'activités selon les principes mis en œuvre depuis 1978 :
 - a. action sociale : on ne peut aider efficacement une personne en situation précaire sans le support de l'aide sociale
 - b. formation professionnelle : on ne peut sortir cette personne de la dépendance sans la formation et l'insertion professionnelle
 - c. éducation permanente : pour éviter la rechute dans la marginalité et la précarité, il faut intégrer la personne dans une perspective active d'engagement collectif vers le changement social en fournissant des outils d'analyse critique et d'action interculturelle
3. une comptabilité analytique pour chaque centre d'activité et une gestion rigoureuse

**Aide aux
détenus**

PROLOGUE

50 ans déjà ! C'est en mai 1962 que fut créé le Service Social des Etrangers qui est à l'origine de la triple institution SIREAS-SASB-FAE. C'était l'époque de l'ouverture massive des frontières, de la croissance économique et de l'appel de main d'œuvre dans tous les secteurs. Peu importait qu'ils arrivent avec un permis de travail et de séjour déjà en main, « qu'ils viennent et on régularisera après », telle était la devise. Des brochures publicitaires étaient diffusées au Maroc et en Turquie faisant l'éloge de la Belgique comme terre d'accueil... Certains employeurs ont même organisé des bureaux de recrutement à l'étranger ! Aujourd'hui, le contraste est total : Frontex a été créée par l'Europe pour refouler les clandestins, y compris en haute mer, les états européens procèdent à des rapatriements forcés dans des conditions peu dignes de la personne humaine, la croissance est presque au point mort, les gouvernements font des économies, pas toujours à bon escient.

Au moment où ce rapport d'activité sort de presse, nous nous préparons à célébrer nos 50 ans d'existence, toujours enthousiastes pour notre mission mais avec beaucoup d'incertitudes.

En effet, la gestion des associations devient de plus en plus difficile. Depuis plus de 10 ans les subventions du Fonds Social Européen pour les actions d'Insertion Socio-Professionnelle (ISP) sont inchangées alors que le coût des salaires et des frais de fonctionnement n'a cessé d'augmenter. En outre, les soldes du Fonds Social Européen sont versés par l'Etat belge avec des retards incompréhensibles, généralement après 5 ans, d'où l'obligation pour les associations

de recourir à des emprunts bancaires, à des taux usuraires, ce qui représente des pertes sèches puisque ces frais ne sont pas remboursables.

Nous attendons des autorités une clarification de leur politique. Mettre les centres de formation professionnelle devant de telles difficultés, c'est un mauvais calcul autant sur le plan social que sur le plan économique.

On sait en effet que la Région Bruxelloise est caractérisée par un manque de main-d'œuvre qualifiée. C'est vrai en particulier pour les métiers techniques de mécaniciens réparateurs de véhicules, maçons, plombiers, électriciens de bâtiment, personnel de cuisine et de salle dans l'horeca, secrétaires et employés administratifs et aide-comptables, comme l'indique chaque année le rapport de l'Observatoire Bruxellois de l'Emploi sur les fonctions critiques.

De leur côté, les centres de formation ISP comme Siréas/FAE peuvent former des travailleurs qualifiés dans ces secteurs et contribuer à la relance économique. Mais ils ne pourront plus le faire s'ils subissent une stagnation des financements européens et de tels retards dans le versement des soldes.

Face à ces inquiétudes, les pouvoirs publics feraient bien d'expliquer les raisons de ces mesures autrement qu'en arguant qu'elles sont imposées par l'Europe. Celle-ci n'a pas demandé aux gouvernements de ne pas honorer leurs dettes ni d'handicaper les entreprises et ceux qui s'efforcent de participer au développement social et économique du pays. La solution n'est pas de faire des économies, mais de faire des choix judicieux. Et celle d'handicaper la formation professionnelle en ISP n'en est pas un.

INNOVATIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES

A Siréas l'innovation est un souci permanent et un objectif constant. L'innovation se concrétise par la réalisation de projets de recherche financés par l'UE en partenariat avec d'autres centres de formation et de recherche européens, par l'élaboration de nouvelles méthodes pédagogiques, par la mise au point de technologies informatisées permettant de faciliter la communication et la visibilité du service.

Les projets européens

En septembre-octobre 2011, deux projets de recherche menés dans le cadre de partenariats européens Leonardo ont été achevés, *Reload* et *Galaxies*, et un autre a commencé, *Work Harmony*.



Reload (2009-2011) avait pour objectif d'affiner les méthodes de remise à niveau des jeunes en décrochage scolaire. Cependant les méthodes prônées sont transférables en formation ISP et vice-versa. Ainsi le projet TAG, actuellement à l'étude à Siréas, a apporté une contribution au projet Reload dans toute sa partie pédagogique tandis que ce dernier a contribué au projet TAG dans le développement des pratiques d'évaluation formative. A ce propos, la pratique de l'évaluation formative est désormais opérationnelle grâce au logiciel d'évaluation « Radar ». C'est une innovation très importante en termes de gain de temps et d'efficacité pour les formateurs et pour la visibilité des apprentissages.



Galaxies (2009-2011) est la suite du projet *Galaxy* (2006-2008). Ce projet est centré sur la question de l'orientation scolaire et professionnelle par rapport au genre. Il a abouti à la création d'un nouveau CD Rom contenant

des techniques d'animation pour aider les jeunes, et surtout les jeunes femmes à être autonomes dans leurs choix de vie sociale et professionnelle. Cet outil est traduit en quatre langues. Il est accessible en ligne (www.galaxiesproject.eu) et peut également être obtenu gratuitement à Siréas.

Avec *Work Harmony*, nous avons quitté le secteur de la pédagogie pour aborder le thème de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Il s'agit d'une problématique à laquelle les femmes sont généralement plus sensibles que les hommes, du moins dans notre culture, et c'est aussi un sujet étroitement lié aux critères du bien être au travail. Ce projet se centre donc en particulier sur les femmes. La recherche se focalise sur l'organisation du temps de travail dans les entreprises, sur la flexibilité accordée par les contrats de travail. Il s'agit d'un projet de transfert d'une étude menée par un organisme basé à Madrid dans le cadre du projet IMPLANTA. Dans un premier temps il s'agit d'examiner comment ce sujet est abordé en Belgique et ensuite d'examiner comment la méthodologie IMPLANTA peut être développée et adaptée dans d'autres pays européens (Italie, Autriche, Belgique, Irlande) et aux entreprises.

Les projets en Belgique

Dans le cadre de la *Quinzaine de l'Egalité des Chances*, Siréas a mené en octobre-novembre 2011 une action « Genre et orientation professionnelle » reprenant la thématique de *Galaxies*, à savoir l'identification des compétences des jeunes vue sous l'angle de la problématique du genre. Cette action fut soutenue par le Ministre de la Région Bruxelloise (Mr Bruno De Lille) et a rassemblé des professionnels et experts du secteur au cours d'une Table Ronde le 16 novembre 2011. Ces activités ont abouti à la rédaction d'un article synthèse « Rôles féminins et masculins » disponible sur le site de Siréas ou sur demande.

Enfin, le projet *Sydonie 2* « Formation de base en français et maths orientés métiers techniques », financé par le Ministre de la Région Bruxelloise chargé de la formation professionnelle, Mr Emir Kir, a démarré en octobre 2011 et est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012. Nous l'avons baptisé « Sydonie 2 » en référence au projet Sydonie que nous avons mené depuis 2007 sur fonds propres et uniquement pour le français technique. Ce projet est centré sur le constat qu'un nombre important de jeunes de 18 à 25 ans ont de grosses difficultés à suivre une formation professionnelle à cause du décalage, par rapport à d'autres stagiaires, de leurs connaissances dans ces deux matières, le français technique et les maths appliquées aux métiers techniques. Les formateurs ont beaucoup de difficultés à gérer les classes et faire progresser certains stagiaires à cause de ces lacunes. Le projet Sydonie 2 vise à structurer la création de classes plus homogènes et par conséquent à augmenter le nombre de réussites. La différence par rapport au premier projet Sydonie, c'est que cette action-ci inclut les maths et s'adresse uniquement à des jeunes de 18 à 25 ans.

Le projet « Parcours 60 » : Ce projet s'est terminé en 2010 mais ses résultats continuent à être observés en 2011 avec une augmentation du nombre de CPAS qui ont demandé à établir des partenariats avec Siréas.

Pour rappel, l'article 60 § 7 de la loi organique sur les CPAS autorise ces derniers à engager des personnes qui sont à leur charge pour les mettre à la disposition d'organismes reconnus. A l'issue d'une période de maximum à 2 ans (cela dépend de l'âge), ces travailleurs ont le droit de bénéficier des allocations de chômage et cessent dès lors d'émerger au CPAS.

Siréas bénéficie de nombreuses personnes sous ce statut mais considère que le droit aux allocations de chômage n'est pas un objectif en soi. L'idée de « Parcours 60 », lancée à l'occasion de l'année de lutte contre la pauvreté (2010) par le CPAS d'Ixelles et dont nous étions partenaire,

est de stimuler ces travailleurs à formuler un projet d'insertion professionnelle et à suivre une formation correspondant à ce projet à raison de deux demi-jours par semaine. Il s'agit également de donner un espace à la recherche d'emploi afin d'entrevoir une autre perspective que le chômage à la fin du contrat.

La moyenne mensuelle du personnel occupé par Siréas sous contrat Article 60 §7 est de 36. Au total, 62 personnes sous statut Article 60 §7 sont passées par Siréas en 2011, les nouveaux venus remplaçant ceux qui sont partis. Leurs fonctions au sein de Siréas sont très variées comme l'indique le tableau ci-dessous :

Fonction	Nombre
Aide formateur électricien	1
Aide formateur maçonnerie	1
Aide formateur menuiserie	1
Aide formateur plomberie	1
Aide formateur soudeur	1
Aide marketing restaurant	1
Aide service social et juridique	5
Animatrice EP	1
Artiste cinéaste	1
Auxiliaire administratif	18
Chauffeur	2
Commis de salle	1
Criminologue	1
Cuisinier	5
Demographe	1
Dessinateur	1
Employé polyvalent/ Ouvrier	2
Formateur en français	1
Formateur en mathématiques	1
Informaticien	5
Interprète	1
Journaliste - rédacteur	4
Technicien de surface	6
TOTAL	62

Les CPAS concernés sont au nombre de 11, dont 10 en Région Bruxelloise plus le CPAS de Gand.

22 personnes ont terminé leur contrat en 2011, toutes sont arrivées au terme de leur contrat sauf une personne qui a quitté pour raison personnelle.

Début 2012, parmi les 41 personnes occupées à Siréas sous contrat Article 60 §7, 18 suivent (ou ont suivi) une formation durant leur contrat, réparties comme suit :

Formation suivie	Nombre
Informatique	3
Néerlandais	6
Bâtiment- Plomberie	3
Assistant social	2
Droit International	1
Bureautique	1
Gestion Ressources Humaines	1
Formation vie sociale et Photoshop	1
TOTAL	18

Obtention du Label « Engagé vers l'Excellence » :



En 2009, le dispositif ISP de Siréas s'était engagé ans dans une démarche d'auto-évaluation et de projets d'amélioration encadrée par des experts de la Fondation Européenne pour la Qualité du Management. Ce fut un travail intense pendant deux ans qui s'est ajouté à la charge des activités quotidiennes. Le label « Engagé vers l'Excellence » fut obtenu le 14 mars 2011. Les trois projets d'amélioration définis et mis en œuvre par le personnel étaient l'amélioration de la communication interne, la réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès du

personnel et des stagiaires et la mise au point d'un Tableau de Bord avec indicateurs clés. Il reste à poursuivre ce projet pour passer à l'échelon suivant qui serait l'obtention d'un « Diplôme de l'Excellence ».

L'informatique et la communication en ligne :

Les technologies nouvelles sont devenues le domaine par excellence de l'innovation. Pour renouveler ou compléter notre équipement, nous avons fait l'acquisition, en 2011, de 62 ordinateurs pentium 4 avec écran plat grâce à l'aide d'un organisme situé aux Pays Bas (Tools for Change). Notre équipe de quatre informaticiens et une webmaster assume un rôle très important. Nous avons déjà le site www.sireas.be présentant les activités et les publications, avec un forum (Agora) pour que le lecteur puisse réagir aux publications et interagir avec d'autres internautes, une communauté de pratique interne pas encore suffisamment exploitée et un outil intranet commun au service social et au service juridique.

En 2011, nous avons mis en ligne un site spécifique pour l'action Sida (<http://www.sireas.org/joomla/>), une page facebook, un compte Twitter et un site spécifique pour les activités d'Education Permanente (www.lesitinerrances.com) et un logiciel commun aux formateurs ISP, le « Radar », créé spécifiquement pour nos centres de formation par un informaticien externe.



SASB

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

*Avec le soutien de la Région
Bruxelloise – COCOM*



LE SERVICE SOCIAL

*Permanences du lundi au vendredi de
8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00*

C'est à partir des permanences sociales du « Service Social des Etrangers », devenu « SASB », que l'ensemble des activités de Siréas/SASB/FAE se sont été développées au fil des 50 années écoulées.

Aujourd'hui, l'action sociale reste la pierre angulaire de notre action. En effet, SASB est un service de première ligne, qui se doit d'assurer un accueil de qualité mais également de stimuler la réflexion sur les raisons pour lesquelles les migrants et réfugiés cherchent refuge en Belgique et sur les problématiques vécues dans le pays d'accueil. L'expérience du SASB est le moteur de la réflexion qui continue d'alimenter et de justifier nos initiatives.

Les permanences sociales visent à établir une relation de confiance dans le respect de la confidentialité et à résoudre les problèmes individuels qui se présentent. Cette année, nous avons traité 3003 dossiers, dont 2196 nouveaux dossiers ouverts en 2011.

Nous avons reçu des personnes de 100 nationalités différentes. Les 10 nationalités les plus représentées sont : le Maroc (623), la République Démocratique du Congo (442), la Belgique (169), l'Algérie (158), la Guinée (151), le Cameroun (118), les

Philippines (102), la Mauritanie (88), l'Angola (67) et le Pakistan (65).

Répartition par nationalité	
Afrique du Nord	837
Afrique sub-saharienne	1313
Asie	428
Europe (dont 169 belges)	335
Amérique	90
TOTAL	3003

Ces 3003 dossiers totalisent 6344 demandes, dont :

DROIT DE SEJOUR	
Régularisation de séjour art 9 bis	2415
Séjour à la commune (études, regroupement familial, travail)	885
Régularisation de séjour art 9 ter et 9.3	809
Demande de visa	338
Asile politique ou protection subsidiaire	233
Information sur le mariage d'un non résident	74
Intervention auprès du Médiateur fédéral	24
AUTRES DEMARCHES	
Sécurité sociale	289
Travail ou au permis de travail	233
Problèmes financiers	216
Naturalisation	189
Logement	184
Santé	109
Insertion Socio-Professionnelle	15
Test ADN	7
Autres	324
TOTAL	6344

Les statistiques relatives aux régularisations de séjour sur base des articles 9 bis (motifs humanitaires) et 9 ter (motifs médicaux) sont en majorité liées au suivi des demandes introduites fin 2009 dans le cadre des mesures de régularisation prises par le gouvernement en juillet 2009. Ainsi en 2011, nous sommes intervenus 1403 fois auprès de l'Office des Étrangers et 169 fois auprès de l'Administration Communale.

LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

Le Service Social International, dont SASB est la branche belge, est actif dans 140 pays. Dans le cadre de ce réseau, nous avons traité cette année 131 dossiers (dont 82 nouveaux). La majorité des études sociales demandées concerne des parents qui ne s'entendent pas au sujet de la garde des enfants ou de l'exercice de leur autorité parentale.

Type de problèmes	
Droit de garde, droit de visite, autorité parentale	54
Présumé enfant abusé	18
Rétablissement des contacts	13
Rapt parental	7
Question sur l'adoption	7
Tracing d'un parent ou ami	5
Disparition	4
Tutelle	4
Tracing post adoption	3
Médiation familiale	3
Tracing et réunification familiale	2
Présumé enfant abusé sexuellement	2
Mineur non-accompagné	2
Autres	7
TOTAL	131

La moitié des demandes adressées aux correspondants SSI à l'étranger

sont sollicitées par les tribunaux belges désireux d'obtenir des éléments d'information leur permettant de statuer en sauvegardant l'intérêt supérieur de l'enfant, conformément à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants (1980) et au Règlement n° 2201/2003 du Conseil européen relatif aux décisions en matière matrimoniale et de responsabilité parentale.

Provenance des dossiers ouverts en 2011		
Branches et correspondants du SSI		40
Mandataires belges		42
Tribunaux	21	
Tongeren	9	
Bruxelles	5	
Leuven	3	
Antwerpen	3	
Neufchâteau	1	
Particuliers	11	
Services sociaux / avocats	10	
Total	42	82

Cette année, nous avons pu compter sur la collaboration des Maisons de Justice afin de répondre au mieux aux demandes d'études sociales à réaliser sur l'ensemble du territoire belge. En effet les Maisons de Justice et le SSI ont conclu un accord de collaboration entré en vigueur depuis l'été 2011.

Pays avec lesquels il y a eu une collaboration SSI en 2011			
Pays Bas	18	Inde	2
Allemagne	18	Irlande	2
Portugal	14	Italie	2
Royaume Uni	11	Pologne	2
Espagne	9	Roumanie	2
France	6	Thaïlande	2
Suisse	5	Turquie	2
Afrique du Sud	4	Croatie	1
Australie	4	Danemark	1
USA	4	Grèce	1
Canada	3	Guinée	1
RDC	3	Luxembourg	1
Maroc	3	Macédoine	1
Bulgarie	2	Moldavie	1
Cameroun	2	Niger	1
Chili	2	Ouganda	1
TOTAL			131

L'AIDE AUX JUSTICIABLES

*Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 ;
et les lundi, mardi et vendredi de 14h00 à 17h00*

SASB est le seul service bruxellois à s'occuper de détenus étrangers confrontés à des problèmes de séjour irrégulier. Or les statistiques à notre disposition font apparaître que 63 % des détenus en Région bruxelloise sont de nationalité étrangère, dont près de 30 % sont en séjour irrégulier. Il s'agit souvent de délits mineurs, donc de peines courtes, suivies par une mesure d'expulsion.

En un an, le nombre de dossiers pris en charge a considérablement augmenté. En effet, nous avons traité 342 dossiers cette année, contre 285 l'année dernière (+20%). Parmi ceux-ci, 184 nouveaux dossiers ont été pris en charge et 158 dossiers entamés

durant les années précédentes ont été suivis. Enfin, 134 dossiers ont été clôturés au 31.12.2011.

Ces 342 dossiers traités concernent 54 nationalités différentes et représentent 417 demandes.

Type de demandes	
Séjour	299
Divers	87
Logement	12
Ré/insertion socio-professionnelle	11
Réhabilitation	4
Santé	4
Total	417

Pour réaliser cette tâche, SASB a disposé, en 2011 comme les années précédentes, d'une seule assistante sociale ! Nous n'arrivons plus à visiter tous ceux qui nous en font la demande et devons parfois attendre 6 à 8 semaines avant de pouvoir rencontrer le détenu. Il arrive régulièrement que, entre-temps, le détenu a déjà été déplacé dans un autre établissement ou est déjà renvoyé dans son pays. L'aide d'une psychologue mi-temps supplémentaire accordée à partir de 2012 est la bienvenue mais cela ne suffira pas pour réaliser le travail dans des conditions normales et satisfaisantes pour les détenus.



LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE

*Avec le soutien de la
Région Bruxelloise –
COCOF*



Les objectifs opérationnels du programme de Cohésion Sociale de la COCOF s'articulent autour de trois thématiques :

- l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés
- le soutien et l'accompagnement scolaire

Par ailleurs, 4 mixités doivent se retrouver en tant que thématiques transversales dans toutes les actions : mixité de genre, mixité culturelle, mixité sociale, mixité d'âge.

Les activités de Cohésion Sociale de Siréas s'étendent sur toute la région Bruxelles Capitale, au travers de nos implantations à Ixelles, Bruxelles-ville, St Gilles, Anderlecht et Molenbeek. Elles abordent les deux premières thématiques du programme régional, à savoir :

- l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants, réalisé à Siréas sur deux axes :
 - le service juridique
 - l'action sociale et interculturelle
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes

1. LE SERVICE JURIDIQUE

Consultations tous les jours, sur rendez-vous sauf urgence.

Le service juridique occupe deux juristes à plein temps. Spécialisé en droit des étrangers, l'action principale

du service est l'information et l'assistance juridique aux primo-arrivants dans leurs démarches administratives (asile politique, régularisation, regroupement familial, ...).

998 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique en 2011. Leurs dossiers ont concerné 1860 demandes réparties comme suit :

DROIT DE SEJOUR	
Régularisation de séjour art 9 bis	675
Séjour à la commune (études, regroupement familial, travail)	337
Régularisation de séjour art 9 ter	183
Demande de visa	99
Intervention auprès du Médiateur fédéral	59
Mariage d'un non résident	19
Asile politique ou protection subsidiaire	11
AUTRES DEMARCHES	
Naturalisation	82
Santé	58
Travail et Permis de travail Santé	53
Aide sociale et aide médicale urgente	41
Logement	31
Sécurité sociale	20
Test ADN dans le cadre du regroupement familial	14
Divers	178
Total	1860

Par ailleurs, 12 séances d'information sur les procédures d'asile ont été organisées pour des groupes de 40 personnes en moyenne.

Recours en annulation contre la loi du 8 juillet 2011 sur le regroupement familial:

Le service juridique a aussi pour ambition d'analyser et de contester les textes proposés par le législateur dans le domaine du droit des étrangers, sur base de la jurisprudence et des principes fondamentaux des droits de l'homme.

Dans ce contexte, l'année 2011 a été marquée par la loi du 8 juillet 2011, entrée en vigueur le 22 septembre 2011. Cette loi apporte une série de modifications de la loi sur les étrangers en ce qui concerne les règles relatives au regroupement familial, notamment en imposant des conditions financières très restrictives. Les enfants sont dans certains cas les premières victimes des nouvelles mesures. La nouvelle loi met à mal, à beaucoup d'égards, le principe d'unité familiale tel qu'on peut le déduire d'instruments législatifs divers tels que la Convention Européenne des Droits de l'Homme, les Directives européennes 2004/38 et 2003/86 relatives au regroupement familial, la Convention internationale sur les droits de l'enfant, etc. L'effet rétroactif de la nouvelle loi entraîne d'énormes difficultés et pose également un problème juridique. Pour tous ces motifs, Siréas se joindra à d'autres organisations (ADDE, Ligue des droits de l'homme, Liga Mensenrechten, CIRE et MRAX) pour introduire un recours en annulation devant la Cour Constitutionnelle.

2. L'ACTION SOCIALE ET INTERCULTURELLE

Cette année, 331 personnes ou familles ont été concernées par ce type d'actions. Dans ce cadre, notre animatrice-interprète a effectué 143 déplacements. Le tableau qui suit présente les différentes actions, en notant toutefois que les mêmes personnes ou familles peuvent être concernées par plusieurs domaines d'aide ou d'intervention durant une année.

Domaine d'accompagnement - interprétariat	
Milieu médical	74
Administrations	36
Avocats	14
Milieu scolaire	8
Visite et soutien aux personnes âgées et/ou malades	11

3. L'ALPHABÉTISATION ET LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Débutants: lundi et jeudi de 9h20 à 12h.

Niveau moyen: mardi et vendredi de 9h20 à 12h.

Niveau avancé : lundi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 9h20 à 12h.

Une meilleure maîtrise du français est incontestablement un précieux outil d'intégration sociale et d'épanouissement personnel dans un milieu francophone. Les cours de français langue étrangère se donnent à raison de 18h par semaine et s'adressent à un public de demandeurs d'asile, de réfugiés reconnus et d'immigrés ayant obtenu la nationalité belge, habitant en Région bruxelloise. Tous les groupes sont mixtes y compris sur le plan de l'âge (de 25 à plus de 60 ans), de la condition sociale et des origines culturelles. Cette année nous avons accueilli 77 personnes dans nos groupes, dont 35 hommes et 42 femmes.

Origine des participants	
Afrique du Nord	22
Ex-URSS	21
Afrique sub-saharienne	14
Proche et Moyen Orient	6
Extrême Orient	6
Amérique latine	4
Union européenne	4
Total	77

L'ÉDUCATION PERMANENTE

*Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-
Bruxelles*



s'efforce de mettre en pratique la philosophie du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Education Permanente.

Principaux lieux d'activités : Molenbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Bruxelles ville, Anderlecht, Namur, Liège

ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET

Le service Education Permanente de Siréas cherche à donner à chaque citoyen des clés pour devenir un véritable acteur de la société, pour pouvoir exercer son esprit critique, ses droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques. Avec des activités aussi diverses que des animations, des conférences, des ateliers d'écriture, des ateliers vidéo, du théâtre action... le service Education Permanente

« Aider l'individu à véritablement devenir acteur de la société »

Cette année encore, nous avons développé un grand nombre d'activités (637). Ne pouvant pas toutes les décrire dans ce rapport, nous présentons ci-après trois projets que nous avons développés en 2011 :

Nos statistiques, tous types d'activités confondus pour 2011, sont les suivantes :

	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	332	5530	827,35
Thématique 2	180	3672	449,35
Thématique 3	86	1717	196,65
Thématique 4	39	456	80,95
Totaux	637	11375	1554,3
<i>Statistiques des activités grand public</i>			
	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	13	1950	43
Thématique 2	9	1207	32
Thématique 3	10	614	34
Thématique 4	1	16	3
Totaux	33	3787	112
<i>Statistiques des événements grand public</i>			
	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	4	330	11,5

1. Les rencontres Bayan

En 2011, nous avons proposé des espaces de rencontres et d'échanges pour les femmes de la communauté turque habitant Namur. Nous nous sommes en effet rendus compte que ces dernières sortaient peu de chez elles et ne possédaient, pour la plupart, pas les clés pour pouvoir s'émanciper dans notre société. Nous avons donc proposé des rencontres « Bayan » pour échanger et construire un projet citoyen porté par et pour les citoyennes. Organisées jusqu'à présent deux fois (en mai et en décembre), ces dernières ont été bien accueillies par le public puisque plus de 600 femmes ont participé à ces rencontres. Ces dernières ont fait des « petits » puisqu'à partir de ces réunions Bayan nous avons développé des « Moulins à paroles au féminin » pour les femmes de la communauté turque. Ces rencontres ont suscité un véritable engouement auprès de la communauté.

2. Un nouveau partenariat avec le centre d'accueil temporaire du Samu Social pour les demandeurs d'Asile

En juin 2011, le centre d'accueil temporaire pour demandeurs d'asile situé au 127, Rue du Trône nous a contacté pour créer un partenariat avec notre antenne bruxelloise. Après discussions autour de leurs attentes et des besoins du public, nous leur avons proposé différents types d'animations : des animations afin de discuter de la politique migratoire belge et européenne, une projection mensuelle d'un documentaire suivi d'un débat, différents ateliers vidéo. Ainsi dans ce cadre-là, nous avons réalisé « Dans l'attente » documentaire qui présente le quotidien de ces résidents qui sont en permanence dans l'attente d'une décision, d'une évolution de leur situation... La méthode utilisée pour cet atelier et celui qui a suivi (qui s'est déroulé à cheval sur fin 2011 et début 2012) est la vidéo participative. Excellent moyen pour

rassembler les individus, pour explorer des sujets et/ou pour dénoncer, la Vidéo participative est un outil de plus en plus utilisé. De plus, la Vidéo participative est très efficace pour engager et mobiliser les personnes marginalisées, et les aider à exprimer leurs besoins.

3. Depuis trois ans maintenant, le service Education Permanente de Siréas asbl participe à la **Journée Internationale des Migrants** (18/12) en proposant des activités permettant d'aller à la rencontre des migrants et d'autres cultures. En 2011, nous ne pouvions pas faire l'impasse sur le printemps des peuples arabes et nous avons dès lors invité notre public à marcher sur les traces de la révolution tunisienne et à discuter avec nous de l'après révolution. Quel avenir pour le pays ? Celui-ci empruntera-t-il enfin la voie de la démocratie ? A quel prix ? Autant de questions et bien d'autres encore auxquelles nous avons tenté de répondre pendant notre festival **Let's Art ! Tunisie**. Au programme une exposition de photographies (du 7/12 au 15/12), un workshop sur le Cyber activism (15/12), une soirée projections/débat en présence d'acteurs de l'après révolution (15/12) et deux concerts (16/12). Le sujet était au cœur des problématiques d'un grand nombre de personnes puisque quelques 330 personnes ont participé à notre festival.



Communication et visibilité

Afin d'augmenter notre visibilité, nous nous sommes créés une page facebook (Siréas Les itinerrances) régulièrement mise à jour et consultée. Nous comptons à ce jour 343 amis. Difficile de mesurer l'impact réel d'une telle plateforme, néanmoins des commentaires/réactions sont régulièrement postés, ce qui prouve que nos activités ne laissent pas indifférentes. Nous avons également profité de 2011, pour remettre à jour et donner un nouveau souffle au site Internet présentant les activités de l'Education Permanente www.lesitinerrances.com. Nous avons pu constater un pic de consultations lorsque nous avons publiés des articles et des photos relatifs au printemps arabe. Nous avons également enregistré de nombreuses visites lors de notre événement Let's Art Tunisie.

Afin de ne laisser aucun des principaux réseaux sociaux en reste et de toucher un plus large public, nous nous sommes également créé un compte Twitter. Il est dès lors possible aux internautes de commenter et/ou recommander nos publications en un simple Twitt.

ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET

Rédaction d'analyses et études

Bien que nous ne soyons pas reconnus pour l'axe 3.2, cette année encore nous avons rédigé 15 analyses et 1 étude. Ces écrits permettent de contribuer à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques qui déterminent la participation active de tout citoyen dans une société démocratique. C'est aussi notre façon de sensibiliser le public à des situations inacceptables sur le plan des droits de l'homme, que ce soit en Belgique ou dans le monde, et pour transmettre la parole de ceux qui ont dû fuir leur pays à la suite de conditions souvent créées par les grandes puissances.

Suite au refus de l'administration de reconnaître cette action dans le cadre de l'axe 3.2. du décret pour le motif que nos publications manquent de « caractère critique » (!), nous avons introduit un recours devant le Conseil d'Etat. Celui-ci a rendu en date du 16 mars 2011 un arrêt annulant la décision de l'administration. Dès lors, la Ministre peut prendre une nouvelle décision de refus sur base de motifs nouveaux. Au 31 décembre 2011 nous n'étions pas encore informés sur les



intentions de la Ministre. Quoiqu'il en soit, nous persévérons à maintenir cette fenêtre ouverte sur la Belgique et sur le monde.

Ainsi, réparties en 5 rubriques (Monde et Droits de l'Homme, Economie, Cultures et culture, Migrations, Société), nos publications pour l'année 2011 sont les suivantes :

1. Deux femmes, deux symboles (Victoire Ingabire et Aung San Suu Kyi)
2. Du rêve américain à l'illusion chinoise
3. Les difficultés d'accès aux formations professionnelles « ISP »
4. Tunisie, Turquie : deux cas de solidarité transfrontalière (témoignages)
5. Empathie, de l'autre côté de ton regard
6. Le commerce équitable, l'intention qui compte
7. Une journée d'Ivan... l'indigné
8. Redonner une place centrale aux idées progressistes aux Etats-Unis
9. Elections tunisiennes, un pas vers la démocratie – Les élections vues de l'intérieur

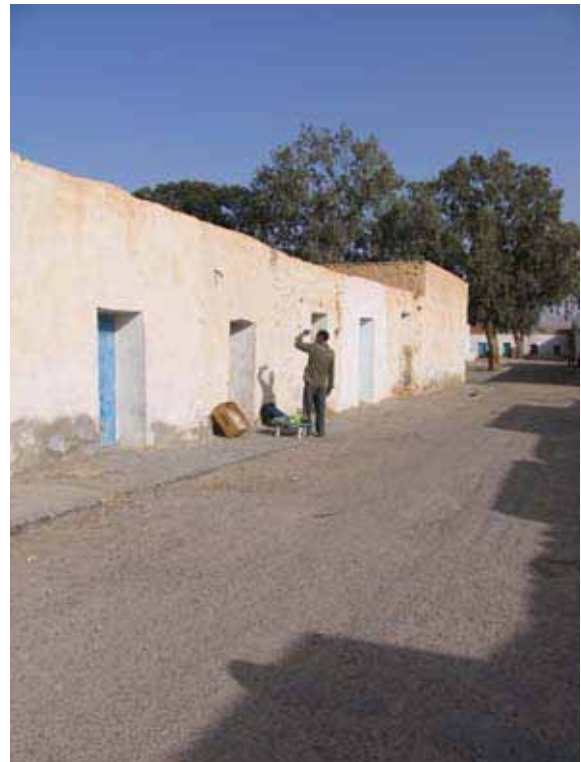


La barrière du camp de Yayladagi

10. Le processus électoral en République Démocratique du Congo
11. La responsabilisation du détenu en prison, un concept paradoxal
12. Tilburg : « prison all inclusive » ou « prison parking » ?
13. L'Islam vers un autre regard (étude)
14. Les défaillances des politiques d'asile européennes – Illustration au travers de l'exemple de la Grèce
15. Regroupement familial : un droit fondamental toujours plus menacé
16. La question de la fraude électorale en République Démocratique du Congo

Le relevé des visites sur site indique que ce sont les articles relevant du thème « Monde et droit de l'homme » qui intéressent le public en priorité

Vous pouvez consulter et télécharger toutes nos publications en allant sur notre site Internet www.sireas.be. Elles sont également disponibles en version papier sur simple demande.



Photos extraites de l'analyse n° 04/2011

LA PRÉVENTION IST/SIDA

*Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-
Bruxelles*



Le diagnostic d'infection par le VIH a été posé chez **un total de 24.646 personnes** en Belgique entre le début de l'épidémie et le 31 décembre 2010. La plus haute incidence a été observée en 2010 avec **1196 nouveaux cas diagnostiqués** en cours d'année. Entre 1997 et 2010, le nombre de nouveaux cas d'infection VIH diagnostiqués par an a augmenté de 70 %. Cette augmentation était principalement marquée entre 1997 et 2000 (+ 36 %) ; elle est plus modérée par la suite. Considérant l'évolution sur 25 ans, les patients diagnostiqués récemment sont plus âgés de 4 ans en moyenne en comparaison des patients diagnostiqués en début d'épidémie. **Au cours de l'année 2010, 11 984 patients infectés par le VIH ont été suivis médicalement** en Belgique. Le nombre de patients suivis s'est accru de 941 unités par rapport à l'année 2009 (8,5%)

Lors des ateliers des Stratégies Concertées la problématique a été définie comme suit par les participants: « *Le public migrant est un public hétérogène, notamment sur les plans de la trajectoire, de la durée de séjour, du statut administratif (permis de séjour ou non) et de l'origine. Il est caractérisé par une incidence (nombre de nouveaux cas) et une prévalence (proportion de personnes atteintes) élevées du VIH, par un accès tardif au dépistage et par un accès difficile aux soins, à l'aide sociale et à la prévention.*

Il cumule diverses vulnérabilités, dues entre autres au dispositif d'accueil des étrangers (notamment en matière de santé et de VIH), aux discriminations internes aux communautés de vie, au racisme de la population générale et aux difficultés d'intégration dans un contexte culturel nouveau ».

Les migrants font donc bien partie des groupes les plus touchés et les plus vulnérables à l'infection au VIH/Sida. L'objectif général de nos activités est d'améliorer la santé de la population migrante par la réduction de la vulnérabilité face au VIH/Sida et aux autres IST. Et de renforcer les communautés en ce qui concerne la prise en charge de leur propre santé et l'accès aux soins.

Les stratégies d'action

Nous assurons la production et la diffusion de matériel didactique (ex. brochure de prévention « Le sais-tu » en 16 langues) et l'organisation de séances de prévention adaptées aux réalités linguistiques et culturelles des différentes communautés. La diffusion est assurée par des actions menées directement sur le terrain ainsi que par la mobilisation de relais et la décentralisation via les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS), les centres d'accueil pour réfugiés, etc. Cette année, environ 670 personnes ont été sensibilisées par les animations formelles dans des lieux spécifiques (centres d'accueil pour réfugiés, maisons de jeunes, etc.) et environ 6000 personnes ont été touchées lors d'activités grand public (festival Couleur Café, Bruxelles Les Bains, cafés/

bars, etc.) Cette année nous avons réalisé en partenariat avec le Festival Couleur Café 18.000 pochettes au logo du festival ce qui a remporté un grand succès auprès des jeunes.

Nous assurons aussi la formation de relais professionnels, essentiellement des équipes médicales, paramédicales et sociales qui travaillent avec un public composé de migrants (614 personnes formées cette année). La formation aborde la diversité culturelle en lien avec la santé et la sexualité. Nous assurons également la formation des « relais de santé communautaires » qui diffusent les informations au sein des communautés auxquelles elles appartiennent.

Art collectif et séropositivité

Dans le cadre des activités que les relais ont proposées aux membres du « groupe Mandela » (groupe de personnes vivant avec le VIH/Sida), nous avons mis en place avec eux un cycle d'ateliers d'expression artistique (danse, art plastique) Il s'agit essentiellement de donner aux personnes



séropositives la possibilité d'explorer diverses formes d'expression de soi, d'exploiter les ressources personnelles et collectives, de recourir à l'imagination et la créativité, et de recueillir les résultats de ces expérimentations. Il s'agit également d'instaurer des moments de plaisir et d'évasion qui participent au bien-être des participants.

La technique retenue pour ces ateliers a été celle du Yëg Yëg, inventée au Sénégal. Il s'agit d'une méthode de réalisation d'œuvres collectives qui s'inspire des sentiments ressentis par les participants au moment même de la réalisation de la toile. Elle permet d'évoquer le vécu collectif du groupe à un moment donné. Tout le monde est invité à aller s'exprimer lorsqu'il le désire. L'œuvre est considérée comme terminée lorsqu'il ne reste plus de place sur la toile et que tous les participants ont pu évoquer leurs ressentis. Les Yëg Yëg réalisés sont donc les témoins d'un moment de discussion et de partage d'expérience au sein desquels les participants ont pu se laisser aller à mettre en avant leurs sens et leurs émotions. Il est en quelque sorte la mémoire visuelle d'un espace de dialogue ouvert aux groupes le temps d'un atelier.

Dans un deuxième temps les relais ont proposé au groupe Mandela de créer des masques en plâtre. Les masques ont été moulés sur le visage des personnes vivant avec le VIH qui ont participé à la réalisation des œuvres collectives. Il s'agit en quelque sorte d'une signature anonyme de ces personnes encore trop souvent stigmatisées pour oser témoigner à visage découvert. De manière plus symbolique, derrière ces masques se cachent des milliers de gens de tout âge à travers le monde qui meurent toutes les trois secondes par manque de solidarité. Toutes les réalisations ont fait l'objet d'une exposition le 1^{er} décembre 2011.

SIRÉAS/FAE

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Avec le soutien du Fonds Social Européen, de Bruxelles-Formation, de la COCOF et d'Actiris



Conformément aux objectifs fixés dans le projet « T-Forever » introduit au Fonds Social Européen en 2008, nous avons obtenu en 2011 l'autorisation d'accueillir 14 stagiaires en plus que le nombre autorisé en 2008, soit aujourd'hui un total de 94 stagiaires.

Le projet « SYDONIE »

Cours de français technique orienté métiers

Le projet SYDONIE (*Système Didactique Orienté vers les Nouvelles Initiatives Educatives*) offre une formation accélérée de trois mois en français technique de base pour les candidats dont la connaissance du français et le vocabulaire technique sont insuffisants pour entreprendre une formation professionnelle avec succès. Ces formations réduisent les risques de démotivation, de découragement et de décrochage et augmentent les chances de réussite de tous les stagiaires en garantissant des classes plus homogènes. Les cours se donnent à raison de 30 h semaines et sont axés sur les métiers que les stagiaires ont l'intention d'apprendre. Encore en 2011, cette initiative était entièrement à charge de Siréas. En décembre 2011 nous avons obtenu l'engagement d'un soutien des pouvoirs publics pour cette initiative à partir de 2012. C'est le projet « Sydonie 2 » présenté dans l'introduction de ce rapport. Ce projet prévoit une formation de quatre mois, deux fois par an, en français et maths ciblés métiers.

Résultats 2011

32 personnes ont été inscrites dans les trois modules organisés en 2011, dont 20 ont achevé et réussi la formation. Parmi ceux-ci :

- 7 poursuivent une formation technique au Centre des Etangs Noirs ou dans un autre centre de formation professionnelle
- 3 poursuivent une formation de base en français technique et maths orientés métiers
- 8 ont trouvé un emploi
- 1 a entamé une recherche active d'emploi
- 1 est en attente de régularisation de séjour

Le projet « T-FOREVER »

Dans le cadre du programme 2007-2013 du Fonds Social Européen, le projet T-Forever entend décloisonner la formation professionnelle ISP (formation non formelle), réduite à un an selon les normes du FSE, et donner aux stagiaires la possibilité de recevoir, en fin de parcours, un certificat ou un diplôme de l'enseignement formel et de poursuivre leur formation « tout au long de la vie ». C'est aujourd'hui possible grâce à notre partenariat avec l'enseignement de Promotion Sociale, à savoir :

1. pour la mécanique et l'électricité : les Arts et Métiers - Institut de Mécanique, d'Electricité et de Radio-Télévision, Bruxelles
2. pour la plomberie : les Arts et Métiers - Cours Industriels, Bruxelles
3. pour la menuiserie : l'Université du Travail à Charleroi – IETS - PS
4. pour le bâtiment : l'Institut Cardinal Mercier, Schaerbeek
5. pour la bureautique : l'IEPS de la Communauté Française, Mouscron Comines
6. pour l'Horeca : l'Institut Roger Lambion – CERIA , Anderlecht
7. pour la Confection Textile (asbl FAE) : les Arts et Métiers -Institut de la Parure et de l'Habillement, Bruxelles.

Toutes les formations de Siréas/FAE comprennent :

- Une formation professionnelle : 36 h/ semaine, à raison de 40 semaines/an, dont 24h/semaine de formation technique et 12h/semaine de cours généraux
- Un stage en entreprise, en fin de formation : 152h/an/stagiaire,
- Une guidance et un suivi d'insertion socioprofessionnelle
- Un suivi social en cas de poursuite de la formation en Promotion Sociale

LA MÉCANIQUE

Objectif: Aide Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires

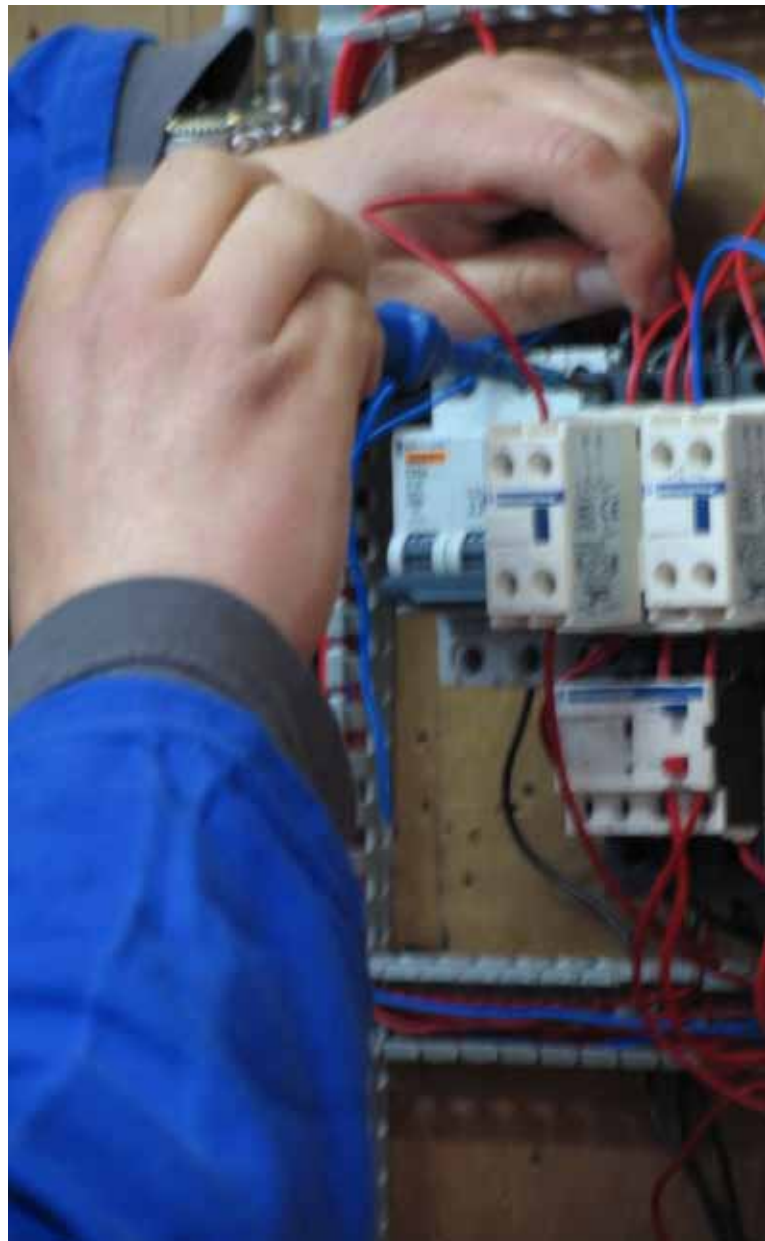
A l'issue de la formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 2 UF (Unités de Formation) en Promotion sociale. Il leur reste 8 UF à suivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaire* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L'ÉLECTRICITÉ

Objectif : Aide électricien en installations domestiques

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 3 UF en Promotion sociale.

Il leur reste 4 UF à suivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Monteur-câbleur en électricité du bâtiment* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).



LA MENUISERIE

Objectif: Aide menuisier

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 5 UF en Promotion sociale. Il leur reste 4 UF à suivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Ouvrier menuisier* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).

LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE

Objectif : Aide Monteur Sanitaire et chauffage

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 7 UF en Promotion sociale. Il leur reste 7 autres UF à suivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « *Monteur en sanitaire et chauffage* » (correspondant au Certificat de qualification de « Monteur en sanitaire et chauffage » délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).



LA MAÇONNERIE

Objectif : Ouvrier Maçon

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter toutes les UF en Promotion sociale ainsi que l'épreuve intégrée, pour obtenir un Certificat de Qualification de « *Ouvrier maçon* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).



LA BUREAUTIQUE

Objectif : Employé(e) de services polyvalent(e)

A l'issue de la formation, les stagiaires sont présumé(e)s aptes à présenter les épreuves de toutes les Unités de Formation (UF) ainsi que l'épreuve intégrée de la section « *Employé(e) de services* » en vue de l'obtention du Certificat de « *Employé(e) de Services* » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L' HORECA

Objectif : Restaurateur - Métiers de la salle et de la cuisine

A l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste 5 UF à suivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de «*Restaurateur*» (correspondant au Certificat de Qualification de «*Restaurateur*» délivré à l'issue d'une 6e année professionnelle de qualification).



LA CONFECTION TEXTILE ET CUIR & DAIM (ASBL FAE)

Objectif : agent qualifié(e) en Confection Textile ou en Confection Cuir & Daim

Pour la confection Textile : à l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste une seule UF à suivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de «*Technicien(n)e en Habillement*» (spécifique à l'enseignement secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

Pour la confection Cuir & Daim : il n'existe pas de formation en Promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles. FAE est le seul centre de formation pour le travail du cuir en Fédération Wallonie-Bruxelles.



RÉSULTATS DU PROJET T-FOREVER

Evaluation des stagiaires par les formateurs de Siréas/FAE : 76 stagiaires sur 94 ont terminé l'année avec fruit, répartis comme suit : 32 aux Etangs Noirs, 14 en Bureautique, 14 en Horeca, 16 en Confection Textile et Cuir, soit un taux de **80.8 %** de réussite.

Evaluation par l'enseignement de Promotion sociale : deux situations se présentent :

1. La certification : elle concerne les stagiaires qui terminent la formation en maçonnerie ou en bureautique et qui, après réussite de toutes les Unités de Formation de ces sections, présentent l'épreuve intégrée en Promotion Sociale en vue d'obtenir la certification.

- *En maçonnerie*, sur 8 stagiaires, 6 ont obtenu le « Certificat de qualification d'ouvrier maçon spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale ».

- *En bureautique*, sur 22 stagiaires, 12 ont obtenu le « Certificat d'employée de service spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion Sociale ».

Au total, cela donne **60 %** de certifications par rapport au nombre de stagiaires inscrits en début d'année.

2. L'admission à poursuivre la formation : les autres stagiaires peuvent être autorisés à poursuivre leur formation en Promotion Sociale sur base de la réussite d'un certain nombre d'Unités de Formation. Ainsi :

- *Au Centre de formation des Etangs Noirs* (sans compter la maçonnerie): 21 stagiaires sur les 26 ayant réussi à Siréas ont été admis, dont 11 poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2011 et 6 poursuivent une autre formation.

- *En Horeca* : 10 stagiaires sur 14 ont été admis, dont 6 poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2011.

- *En Confection Textile*: 10 stagiaires sur 12 ont été admises, dont 4 y poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2011. Rappelons qu'il n'existe pas de formation en Promotion Sociale pour la Confection Cuir & Daim.

Au total, cela fait **68.3 %** d'admission en Promotion Sociale par rapport au nombre de stagiaires inscrits en début d'année et **78.8 %** par rapport au nombre de réussite à Siréas/FAE en juin 2011.

Enfin, par rapport à ceux qui ont été admis en Promotion Sociale, **80,5 %** des stagiaires poursuivent effectivement une formation au 31/12/2011, soit en Promotion Sociale (27) soit dans une autre structure (6). Un certain nombre de stagiaires cumulent un emploi et la poursuite de leur formation (le soir).

RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au 31 décembre 2011, nous avons enregistré, malgré la crise, 26 mises à l'emploi (CDI, CDD, Interim,...) dont 12 femmes et 14 hommes.

CONCLUSION

A lors que les effets de la crise économique affaiblissent les moyens du secteur associatif, nous sommes tous confrontés à des demandes toujours plus pressantes parce que les problématiques s'amplifient en raison de cette même crise. Mais nous devons continuer à faire face **et à réagir.**

Réagir aux nouvelles mesures qui mettent en cause le droit des familles de vivre ensemble, - ce qui est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme -, comme c'est le cas de la nouvelle loi sur le regroupement familial (8 juillet 2011).

Réagir contre les conditions insoutenables dans les prisons. Trois personnes dans une cellule prévue pour une seule personne ! Ces conditions inhumaines ressemblent à celles qui ont conduit Marco Pannella, homme politique italien, à entamer une grève de la faim et à crier « Vous pouvez tout enlever à celui qui a commis un délit, vous pouvez le priver de liberté et du droit de travailler, vous pouvez le frapper d'exclusion, mais vous ne pouvez pas lui enlever sa dignité ». Or, c'est ce qui se passe dans quelques prisons belges.

Réagir aussi contre les rapatriements forcés dans des avions affrétés sans informer préalablement les transporteurs sur les conditions inhumaines de leurs passagers et leur destination.

Siréas doit tenir compte de ces situations et introduire tous les recours possibles pour protéger ces hommes et ces femmes conformément à la Convention de Genève de 1951 et à la Convention européenne des droits de l'homme. Ce qui n'est pas facile car les architectes de l'information ne donnent pas souvent des informations correctes sur lesquelles on peut s'appuyer. Mais, c'est vrai, nous nous posons souvent la question des limites du pouvoir de décision de l'Etat belge.

Un ami africain qui passait parfois par Siréas apostrophait ses compatriotes en disant : « Pourquoi accusez-vous toujours le bâton qui

vous frappe mais pas celui qui tient ce bâton dans la main ? ». Certes que, sous cet angle de vue, le drame des réfugiés qui fuient des dictatures soumises aux grandes puissances prend une autre dimension.

Nous sommes à une époque où les moyens de communication et d'intervention au niveau planétaire ont atteint une efficacité inimaginable. Cela fait partie de la globalisation qu'Edgar Morin définit comme étant l'unification technique et économique, culturelle et idéologique de la planète. Mais aussi globalisation sociale, économique, financière, alimentaire, énergétique et militaire pour imposer notre modèle démocratique. Certains ont cru et croient encore que la globalisation va sauver l'humanité. On a cru pendant longtemps qu'on était arrivé à construire le bien-être socio-économique et démocratique pour l'humanité toute entière.

Or la globalisation a conduit à de multiples crises : guerres et violences, exploitation et appauvrissement de nombreux pays, pillage des terres et des ressources au profit des grands complexes économiques, crise financière, crise écologique, etc. La mondialisation des règles commerciales de libre-échange et ce qu'on a appelé les interventions militaires pour la démocratie, n'ont fait qu'aggraver le problème de la faim et renforcer de nouvelles dictatures. Et ce qu'on a appelé le printemps arabe est, dans certains cas du moins, loin d'être une libération des peuples. Serait-il un moyen de s'appropriier les ressources énergétiques au profit des grandes entreprises internationales ?

Les victimes et les exilés de la globalisation sont innombrables. La réponse est de réguler la globalisation. Si la globalisation a de nombreux côtés négatifs, on peut considérer avec Edgar Morin que « le meilleur est que les menaces mortelles et les problèmes fondamentaux créent une communauté de destin pour l'humanité toute entière » et que la métamorphose ne peut venir que d'en bas, de la sensibilisation de chacun d'entre nous.¹

¹ Edgar Morin, La Voie, Fayard 2011 voir notamment <http://rignac.over-blog.com/article-notes-de-lecture-la-voie-d-edgar-morin-72643451.html>